

PHILANTHROPIE

Des fondations abritées mobilisées pour la jeunesse en difficulté



Près de **60 %**
des fondations qui existent en France
sont des fondations abritées.

Centre français des fonds et fondations, 2018.

3 millions d'enfants pauvres en France*. 60 000 jeunes de 16 à 18 ans ni en emploi ni en études ni en formation (NEETS)**. Plus de 20% de taux de chômage chez les jeunes***. Pour répondre aux besoins de plus en plus urgents de la société, un nombre croissant de philanthropes choisissent de s'engager dans la durée en créant leur fondation abritée.

Appelées aussi fondations sous égide, ces entités philanthropiques sont hébergées par des fondations abritantes dont elles partagent la cause et le champ d'action.

Fondation abritante depuis 2009, Apprentis d'Auteuil héberge aujourd'hui 21 fondations abritées. Première fondation abritante dédiée aux jeunes et aux familles en difficulté, elle met son expertise et ses équipes au service de philanthropes sensibles à cette cause pour les accompagner dans la construction de leur projet.

« Au lieu de faire des dons ponctuels, de nombreux contribuables choisissent désormais de créer leur fondation sous égide, pour s'engager dans une action philanthropique stratégique de long terme et en leur nom propre. » **Nicolas Truelle**, directeur général d'Apprentis d'Auteuil.

Des fondations en plein essor

Envie de s'engager, souplesse du modèle, incitations fiscales... les fondations abritées ne cessent d'attirer de nouveaux philanthropes et de se développer.

Leur nombre a plus que doublé entre 2001 et 2017, et on en compte aujourd'hui **1600**, soit près de 60% des fondations qui existent en France.

Etude du CFF (avec la participation d'Apprentis d'Auteuil, 2018).

Apprentis d'Auteuil :

- **21 fondations abritées** qui agissent en faveur des jeunes et des familles en difficulté
- **190 projets** et plus de **9000 jeunes soutenus** en 2017
- **4 domaines d'action** : l'éducation et la scolarité ; la solidarité citoyenne ; la formation et l'insertion des 16-30 ans ; le soutien aux familles.

« Pour la plupart, il s'agit d'un projet familial né d'une volonté forte de répondre aux besoins des jeunes et des familles confrontées à des difficultés. Au-delà de l'apport financier non négligeable que procurent ces fondateurs, leur présence sur le terrain et la créativité qu'ils stimulent en font de véritables partenaires de notre action éducative. »

Nicolas Truelle, directeur général

« Notre fondation est un projet familial, né de notre désir d'aider des jeunes défavorisés dans leur parcours de vie et d'insertion socio-professionnelle.

La rencontre avec Apprentis d'Auteuil nous a permis d'affiner notre projet philanthropique et de bénéficier de son expertise dans sa mise en œuvre. Nous pouvons ainsi aider au mieux les jeunes à retrouver leurs repères et à s'intégrer durablement dans la société. »

Philippe Cléry-Melin, fondateur de la Fondation Paul Cléry-Melin

« De nombreuses personnes qui ont un sentiment de réussite dans leur vie professionnelle souhaitent rendre à la société ce qu'elles estiment avoir reçu », explique Magali Dumas, responsable des fondations abritées d'Apprentis d'Auteuil. En créant leur fondation sous égide, **les philanthropes décident de s'engager de manière concrète et durable**, en consacrant une partie de leur patrimoine à une cause d'intérêt général.

Un engagement philanthropique...

Projet individuel ou collectif, les fondations sous égide peuvent être créées par une personne, une famille mais aussi un groupe d'amis, d'entrepreneurs ou d'entreprises.

Créer sa fondation abritée au sein d'Apprentis d'Auteuil nécessite un engagement de 40 000 € par an pendant au moins cinq ans ou une dotation initiale de 200 000 € (qui peut être sous forme d'apport en numéraire ou de titres, de donation temporaire d'usufruit ou encore via un legs). **Un investissement qui permet de garantir la pérennité et l'impact des actions.** Il est aussi possible de lever des fonds et collecter des dons.

... aux multiples avantages

Fiscalité, accompagnement.. La fondation abritée bénéficie des avantages juridiques et fiscaux de sa fondation abritante, ainsi que de toute une offre de services portés par cette dernière (gestion, réseau, expertise). Soulagé des démarches administratives, les fondateurs peuvent ainsi se consacrer pleinement à la mission de leur fondation.

✓ **Les avantages fiscaux de la fondation abritante**

Les fondations sous égide d'Apprentis d'Auteuil bénéficient des mêmes avantages fiscaux que ceux d'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique dans le cadre de l'impôt sur le revenu, de l'Impôt sur la Fortune Immobilière ou sur les sociétés. Elle bénéficie également de la même capacité à recevoir des legs, donations et assurances-vie.

✓ **L'expertise et la légitimité de la fondation abritante**

Fondation opératrice, Apprentis d'Auteuil peut apporter des conseils stratégiques dans l'orientation de l'action et la sélection des projets.

✓ **L'accompagnement de la fondation abritante**

Apprentis d'Auteuil met au service des philanthropes ses équipes et leur expertise pour assumer la gestion, les démarches juridiques et administratives ou la comptabilité des fondations abritées.

✓ **La proximité des projets et des bénéficiaires**

Apprentis d'Auteuil propose des projets adaptés, voire co-construits avec les fondateurs. Des projets qu'ils peuvent suivre en se rendant sur le terrain... à la rencontre des équipes, des jeunes ou des familles qui bénéficient de leur soutien.

À propos d'Apprentis d'Auteuil

Fondation catholique reconnue d'utilité publique, acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux jeunes et aux familles fragilisés ce qui leur manque le plus : la confiance. Apprentis d'Auteuil accompagne plus de 30 000 jeunes et familles dans près de 230 établissements. Ces jeunes lui sont confiés par leur famille ou par l'Aide sociale à l'enfance. La fondation dispense 72 formations professionnelles dans 15 filières. A l'international, Apprentis d'Auteuil a choisi d'agir en partenariat. La fondation mène des actions dans plus de 54 pays aux côtés de ses 195 partenaires locaux. Chaque année, 23 000 jeunes et familles dans le monde bénéficient de ces programmes.

www.apprentis-auteuil.org @AAuteuil

Contacts presse

Florence Martin-Paulmier : 01 44 14 76 61 - 06 09 84 91 50
florence.martin-paulmier@apprentis-auteuil.org

Sophie Odeh : 01 44 14 60 95 - 07 62 19 67 07
sophie.odeh@apprentis-auteuil.org

